

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-SUP)



RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE POUR L'ACCRÉDITATION DE LA
LICENCE « BIOLOGIE, OPTION : ANALYSES BIOLOGIQUES »
DE L'INSTITUT SANTÉ SERVICE-FORMATION PROFESSIONNELLE
(ISS-FOP)

Equipe d'experts évaluateurs

- Pr Alioune DIEYE, Président
- Pr Meissa TOURE, Membre
- M. Ibrahima KEBE, Membre

Signature :

Pour l'Équipe, le Président



Mars 2022

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation de l'ISS-FOP et du programme évalué.....	3
3. Description de la visite sur le terrain	4
3.1 Organisation et déroulement de la visite.....	4
3.2 Appréciation de la visite	5
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	5
5. Points forts du programme.....	14
6. Points faibles du programme	15
7. Appréciations générales du programme.....	15
8. Recommandations à l'ISS-FOP	15
9. Proposition d'avis :	15

Introduction

L'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup) a désigné l'équipe d'experts, composée des Professeurs Alioune DIEYE, Meissa TOURE et M. Ibrahima KEBE, à procéder à l'évaluation externe du programme de Licence en Biologie, Option Analyses Biologiques, de l'Institut Santé Service-Formation professionnelle (ISS-FOP) sis à Dakar. Ce rapport d'évaluation fait suite à l'exploitation du rapport d'autoévaluation et à la visite sur site réalisée le 24 février 2022 par l'équipe d'évaluateurs externes de l'ANAQ-Sup.

1. Présentation de l'ISS-FOP et du programme évalué

L'Institut Santé Services-Formation professionnelle est doté d'un statut juridique de SARL créée en 1987 sous la référence, 051876L du code des impôts et 261 B 87 du registre de commerce, NINEA 0156051. Il fait fonction de structure d'enseignement supérieur professionnalisant dans le domaine de la santé. Il offre des formations en Sciences infirmières, en Sciences Gynéco-obstétricale et en biologie, avec différentes options. L'ISS a obtenu l'agrément provisoire en 2013 pour former des diplômés de niveaux post baccalauréat, dans différentes filières parmi lesquelles, la Licence en Biologie, Option Analyses biologiques. Une habilitation délivrée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et valable jusqu'au 29 septembre 2027, lui permet de délivrer des programmes et diplômes dont la licence en Biologie : option Analyses biologiques.

La licence en Biologie : option Analyses biologiques a pour objectif de former des cadres compétents, qualifiés aptes à répondre aux besoins de santé des populations dans le domaine de la Biologie. Le niveau de recrutement est le baccalauréat séries scientifiques ou tout diplôme admis en équivalence. Le recrutement des étudiants est fait sur dossier et après entretien. La durée de la formation est de six semestres soit trois ans. Les enseignements sont semestrialisés comme prévu par les textes législatifs et réglementaires sur le LMD, sur lesquels le programme est bâti. Chaque semestre comporte 30 crédits avec des stages semestriels obligatoires.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation du programme

Le rapport d'auto-évaluation a été présenté sous la forme d'un document de 101 pages qui comprend 61 pages d'annexes. Il a été élaboré suivant le canevas fourni par l'ANAQ-Sup. Son contenu est facile à lire, cependant des compléments d'informations ont été apportés car le rapport date de 2019. L'analyse des standards et les conclusions qui sont dégagées sont dans l'essentiel correctes. Les éléments de preuve qui nous semblent pertinents pour justifier les appréciations sur les standards ont été vérifiés sur place.

3. Description de la visite sur le terrain

3.1 Organisation et déroulement de la visite

La visite sur le terrain a été effectuée dans de bonnes conditions et s'est déroulée avec un léger remaniement de l'agenda. Dès son arrivée dans les locaux de l'établissement l'équipe d'évaluateurs a été accueillie par la Directrice de l'ISS-FOP dans la salle de réunion, pour un entretien d'usage. Les travaux se sont déroulés comme suit :

- La présentation des raisons et de l'objectif de la mission avec un rappel du processus par le Président de la commission, après remerciements pour l'accueil de la mission ;
- Le mot de bienvenue a été prononcé par la Directrice qui a en même temps fait la présentation de ses collaborateurs ;
- La présentation de l'Institut et du programme a été faite de manière concomitante, par le Responsable de la Commission interne d'Assurance Qualité (CIAQ) et par le Responsable du Programme ;
- L'entretien a eu lieu avec les parties prenantes, présentes en nombre suffisant et dans l'ordre suivant : équipe de Direction, Personnel d'Enseignement et Recherche (PER), Personnel Administratif technique et de Service (PATs) et étudiants ;
- La visite des locaux administratifs et pédagogiques a été effectuée avec un focus sur le laboratoire d'analyses biologiques ;
- La restitution orale a été faite par l'équipe d'évaluateurs externes aux membres de la Direction et du programme.

3.2 Appréciation de la visite

La visite sur site s'est bien déroulée, conformément à l'agenda. L'équipe d'évaluateurs externes n'a rencontré aucune difficulté pour effectuer son travail. Elle a noté une forte mobilisation du personnel (PER, PATS et étudiants) de l'Institut. Cette visite a permis de corroborer les informations émanant du rapport d'autoévaluation à celles issues des différents démembrements de l'institution. Les évaluateurs externes ont pu apprécier tous les efforts menés pour assurer une bonne formation en analyses biologiques. La visite des locaux et infrastructures a permis de constater l'investissement en équipement de base pour la formation pratique.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et missions de l'institution
Standard 1.01 : L'institution a défini ses missions et objectifs
L'ISS créé en 1987 a clairement énoncé ses missions et objectifs dans le domaine de formation du personnel paramédical. Ceux-ci sont inscrits dans son plan stratégique 2019-2024 et dans les documents administratifs.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Standard 1.02 : L'institution tient compte, dans ses missions, de sa responsabilité sociale, des besoins de la société et de la population en matière de santé, des valeurs fondamentales universelles (intégrité, respect de la personne humaine) et des valeurs de base des systèmes de santé (qualité, équité, pertinence, efficience).
L'offre de formation répond aux besoins de la population en matière d'aide au diagnostic plus particulièrement en analyses biologiques conformément à la politique de santé du Sénégal. Elle est en droite ligne avec les objectifs du plan national de développement sanitaire au Sénégal. L'éthique, l'engagement, la solidarité, le professionnalisme, l'ouverture et la transparence dans la gestion, sans aucune discrimination sur la nationalité, l'âge, le sexe sont pris en compte. L'exécution des analyses biologiques respecte les Bonnes Pratiques de Laboratoire. Des actions en responsabilité sociale de l'institution sont organisées.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT
Champ d'évaluation 2 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 2.01 Le programme d'études est régulièrement dispensé.
Le programme de licence en biologie option : analyses biologiques (LAB) est régulièrement dispensé avec la sortie de cinq promotions. En effet depuis 2013, le programme complet des études est mis en œuvre régulièrement par des enseignants compétents conformément aux maquettes validées.
Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

L'Institut Santé Services a conçu un programme ouvert et flexible dans un domaine aussi stratégique que la formation pour la licence en biologie Option : Analyses biologiques, afin de répondre aux besoins de ses étudiants dans un contexte mondial marqué par l'économie de la connaissance et de la mobilité internationale des acteurs. Son projet pédagogique a été élaboré par le conseil scientifique en prenant en compte les intérêts des différents acteurs, notamment ceux de l'environnement socioéconomique, des milieux académiques universitaires et professionnels.

Les objectifs de formation et d'apprentissage du programme d'études préparent l'étudiant à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études.

Cette licence vise de manière générale à former des professionnels capables de mettre en œuvre les techniques d'analyses validées, de participer à des développements analytiques nouveaux et de s'adapter à l'évolution des métiers en analyses biologiques.

Les objectifs spécifiques du programme visent l'acquisition de trois grands domaines de compétences :

- technologiques (maîtrise et approfondissement des techniques analytiques...) ;
- organisationnelles (applications de référentiels : normes ISO, BPL, GBEA, hygiène et sécurité, métrologie, traçabilité d'analyses, procédures) ;
- relationnelles (coordonner les activités techniques d'un service, communication de la démarche qualité du laboratoire, rapport aux supérieurs hiérarchiques).

Les contenus des enseignements sont décrits dans le livret de l'étudiant et la maquette du programme. Les syllabi des différents éléments constitutifs précisent les objectifs de formation ou d'apprentissage et les aptitudes requises. Ces objectifs de formation ou d'apprentissage, définis pour le programme d'études, correspondent à la mission de l'institution.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Le programme entretient des liens étroits avec les milieux professionnels publics et privés par le biais de conventions concernant les stages d'application dans des laboratoires. Ceci est d'emblée facilité par le fait que les professionnels ont été associés à la conception du projet pédagogique. De plus, certains enseignements sont effectués par des professionnels qui font partie du personnel enseignant et de recherche de l'Institut.

La formation est aussi mise en pratique lors des consultations médicales et les dons de sang afin de maintenir les liens avec les populations.

Une vingtaine de conventions est établie avec des structures de santé qualifiantes pour les stages en milieux professionnels.

Des enseignants et des professionnels de santé reconnus pour leurs compétences interviennent dans la définition du curriculum et participent à la formation.

Il reste toutefois à formaliser un dispositif d'accompagnement des diplômés à l'insertion professionnelle.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 3.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

L'organigramme de l'Institut permet de distinguer 2 modalités de gouvernance :

- une gouvernance administrative et financière incarnée par le Directeur général ;
- une gouvernance académique assurée par le Doyen aidé par les chefs de département et responsables des cycles de licence et master.

De manière spécifique, le programme de licence en biologie option : analyses biologiques est placé sous l'autorité académique du chef de département de biologie qui est assisté du comité pédagogique et du responsable du cycle de la licence en biologie.

L'institut dispose d'une cellule interne d'assurance qualité fonctionnelle depuis 2014. Les processus, compétences et responsabilités décisionnelles sont définis dans différents documents administratifs. La planification des différentes activités est établie au début de chaque année et les responsables sont désignés.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme

Le programme d'étude dispose de maquettes structurées conformément au système LMD. Le personnel d'enseignement participe activement aux processus décisionnels conduisant à la mise en œuvre du programme, depuis sa conception, son déroulement à travers les enseignements, jusqu'aux évaluations et aux jurys de délibérations. Le PER est constitué essentiellement d'enseignants vacataires et de peu d'enseignants permanents. Le conseil pédagogique délibère sur tous les aspects pédagogiques des enseignements.

Le Personnel d'enseignement et de recherche participe également à l'encadrement des stages de laboratoire, à la soutenance des mémoires et au suivi des étudiants dans les lieux de stage.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 04 : curriculum et méthodes Didactiques**Standard 4.01. : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.**

Les normes du système LMD régissent le programme de la formation de Licence en sciences infirmières. L'année académique est divisée en deux semestres de 30 crédits chacun. Chaque semestre est composé d'un ensemble d'Unités d'Enseignements (UE), lesquelles comprennent des éléments constitutifs. Le total des crédits du programme est de 180. Les unités d'enseignement ont toutes des plans de cours et des syllabi. Les cours sont agencés pour une bonne et facile compréhension des apprenants, tant sur le plan de leurs contenus que du point de vue organisationnel. Cependant les recommandations suivantes doivent être prises en compte :

- veiller à harmoniser l'intitulé des EC avec le contenu de l'enseignement ;
- faire concorder le déroulement de certains Travaux pratiques avec les enseignements magistraux pour une meilleure efficacité ;
- adapter la maquette aux recommandations du REESAO en particulier la nomenclature des UE, le nombre des EC par UE et le nombre de crédits par UE.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation

L'offre d'étude de la LAB vise l'acquisition des connaissances en sciences biologiques qui permet aux titulaires d'exercer dans différents domaines comme les laboratoires de biologie médicale et/ou de recherche, publics ou privés, l'industrie agroalimentaire, de l'industrie cosmétique ainsi que dans des secteurs tels que l'hygiène, la qualité, la biosécurité.

Les thèmes abordés dans le curriculum sont les suivants : sciences fondamentales, sciences de la vie, sciences chimiques, sciences physiques, sciences biologiques, sciences de la santé, anglais, informatique, documentation, bibliographie, gestion et droit, analyse de données statistiques, stages, qualité, bioéthique et éthique de la recherche, préparation à la rédaction de mémoire.

Dans son ensemble, le programme d'enseignement comporte des UE théoriques et pratiques mises à jour en fonction de nouvelles connaissances scientifiques et prenant en compte les adaptations nécessaires à l'utilisation des nouvelles technologies dans les laboratoires de biologie. L'enseignement théorique et pratique des disciplines biologiques est soutenu tout le long du cursus par des stages d'application. Ces derniers, qui constituent un aspect pédagogique fondamental pour l'acquisition des compétences pour le marché du travail, sont réguliers et pertinents.

Les enseignants s'efforcent de s'informer des derniers résultats de la recherche (journées scientifiques, bases de données) afin de mettre à jour leurs enseignements.

Les méthodes d'enseignement employées sont les CM, les TD, les TP, les TPE et les stages. La quantification est précisée dans la maquette en terme horaire. L'évaluation continue des étudiants et les examens sont adaptés aux objectifs de formation. Les étudiants sont informés des résultats obtenus lors des devoirs et examens.

Au cours de chaque semestre, le contrôle des apprentissages est organisé dans le cadre des UE. Il comporte des contrôles continus (devoirs) des différents EC, des TP, des rapports de stage et des examens.

Le jugement sur les prestations des étudiants après les évaluations continues est rendu au cours de corrections et vise à les aider à remédier aux éventuelles insuffisances. Les copies corrigées sont consultables à la scolarité par les étudiants.

La charte des examens adoptés par le Conseil d'administration fixe des règles communes pour tous les programmes. Les UE ont leur propre système de notation: contrôle continu 40%, examen final 60%, combinaison des deux, rapport final.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.03 Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées

Le texte organique de l'ISS précise les modalités d'évaluation des étudiants et les conditions d'obtention du titre de licence selon les dispositions de la loi n°2011-05 du 30 mars 2011 relative à l'organisation du système Licence Master Doctorat (LMD).

Un jury statue sur la validation des UE de chaque semestre et l'obtention du grade licence selon les modalités définies dans un texte organique. Les étudiants reçoivent un relevé semestriel après décision du jury. La licence est décernée aux étudiants qui ont validé les 06 semestres du cursus. L'obtention des 180 crédits confère le grade de licence.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 4.04 Le programme maintien un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Les responsables du programme disposent de statistiques exhaustives sur les taux de réussite aux unités d'enseignement. Le taux de réussite supérieur à 90% en L1 et L2 est suivi régulièrement lors des réunions de la commission pédagogique de la formation. Le programme a également mis en place des dispositifs d'amélioration des taux de réussite. Dans ce cadre, un meilleur suivi des absences et un coaching rapproché des étudiants en difficulté est organisé.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champs d'évaluation 05 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 5.01. L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue pédagogique et didactique, et aussi qualifié scientifiquement

L'enseignement et la gestion pédagogique sont assurés par un corps d'enseignants qualifiés par leur titre et grades universitaires. Les enseignants du programme, avant leur recrutement, ont le plus souvent acquis une expérience avérée sur le plan pédagogique et de la recherche.

Le PER engagé dans la formation a des qualifications scientifiques dans les domaines enseignés. Le recrutement et le mode de gestion de la Direction permettent de garantir la stabilité du corps enseignant sur plusieurs années.

Les enseignants signent un contrat de prestations qui définit les droits et devoirs de chaque partie. Un personnel propre à l'institut intervient en appui le plus souvent lors des séances de travaux pratiques.

Une évaluation de l'enseignement est effectuée sur la base d'un formulaire par la cellule interne d'assurance qualité de l'institut ainsi que sur l'analyse du taux de réussite aux examens finaux. Les résultats sont exploités pour une amélioration de la qualité de l'enseignement.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

L'institut dispose de contrat de prestation de services d'enseignement généralement de type vacataire, mais aussi d'un type de contrat d'enseignants associé. Ces engagements que l'ISS signe avec ses enseignants exigent la production de syllabi avec des indications concrètes sur le temps de travail. L'enseignant est tenu de remplir régulièrement le cahier de texte. La coordinatrice, les responsables des EU et les responsables des classes de la Licence en analyses biologiques veillent au respect du volume horaire des cours magistraux et du temps personnel de l'étudiant(e).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 La mobilité du PER est possible

Le PER en charge du programme est essentiellement constitué de vacataires. Dès lors il semble aisé de dire qu'il officie dans d'autres institutions d'enseignement. Compte tenu de leur statut, le programme n'est que rarement en mesure d'envoyer les enseignants renforcer leur capacité dans le cadre d'une mobilité. L'ISS n'est pas acteur de cette mobilité des PER.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Le baccalauréat scientifique est exigé pour être admis dans le programme ou un diplôme équivalent. L'admission est faite à la suite d'un examen d'un dossier dont la composition est connue. Ces conditions sont publiées dans les pages web de l'ISS et dans des dépliants au moment des appels à candidature.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 6.02 L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée. Les personnes vivant avec un handicap sont prises en charge de façon équitable.

L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée en termes de conditions et de procédures d'admission, d'organisation et du déroulement des études ainsi que de l'évaluation des apprentissages. La proportion de femmes est remarquablement plus élevée aussi bien parmi les apprenants qu'au niveau du personnel PATS. L'établissement dans sa conception actuelle n'a pas prévu des installations pour les étudiants en situation de certains handicaps moteurs. Toutefois la scolarité est disposée à un réaménagement des emplois du temps permettant la prise en charge spécifique de cas en organisant les enseignements au Rez-de-chaussée.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Standard 6.03 La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interdisciplinaire des acquis de la formation entre les instituts privés de santé.

Le programme d'étude est structuré en 6 semestres pour cette formation de niveau Licence. Les unités d'enseignements acquises sont créditées, capitalisables et transférables, ce qui permet une mobilité des étudiants de l'ISS sur le plan national venant notamment d'établissements de formation en santé, et des universités. L'ISS a également intégré dans cette formation des étudiants venant de la sous-région. L'arrimage du curriculum sur la norme LMD du REESAO devrait permettre cette mobilité ainsi que les accords de partenariat avec les autres universités nationales et internationales.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 6.04 Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

L'encadrement des étudiants se fait à plusieurs niveaux : théorique (Cours magistraux, Travaux dirigés), pratique (travaux pratiques, stages d'application dans les laboratoires de biologie) et social (Amicale des étudiants de l'Institut Santé Services).

La formation se fait sur site par des professionnels du domaine. Un personnel d'appui administratif dûment qualifié et suffisant est disponible pour les programmes, de même qu'un encadrement de qualité satisfaisant est garanti dans les laboratoires des structures de santé.

Les stages en milieu de travail sont organisés et encadrés. Des référents/Maîtres de stage/encadreurs sont désignés. Les visites de terrain sont effectuées par les encadreurs.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 6.05 Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le suivi des diplômés, fait l'objet d'une attention de la part des responsables de l'établissement qui se préoccupent de leurs lieux d'exercice, des niveaux d'insertion ou de poursuite des études. Sur les lieux de stages des étudiants, de nombreux encadreurs sont issus de l'ISS.

Certains enseignements préparatoires à l'insertion professionnelle sont organisés au niveau de la filière : droit du travail, sociologie, déontologie et éthique professionnelle, comptabilité générale, économie générale et d'entreprises, anglaises et informatiques. Il existe plusieurs organisations et amicales d'anciens étudiants de l'institution qui s'investissent dans des activités de santé communautaire. Cette disposition devrait être améliorée par des bases de données des alumni et des recueils et analyses statistiques en bonnes et dues formes.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Champ d'évaluation 7 : Dotation en équipement et en locaux

Standard 7.01 Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme

Les salles de cours sont en nombre suffisant et en superficies adéquates en rapport avec les effectifs. Elles sont dotées d'équipements nécessaires pour la fonction pédagogique.

Le centre de documentation est équipé et dispose de postes individuels connectés à l'Internet pour la consultation des étudiants.

Le laboratoire de biologie est doté d'un équipement de base pour la microbiologie et les analyses biochimiques, hématologiques et immunologiques.

Les structures de santé pour les stages sont bien identifiées (voir conventions de stages, et rapports de stage).

Les ressources financières allouées à cette formation permettent le déroulement de l'enseignement.

L'ISS dispose d'un projet de construction d'un immeuble R+4 toujours en chantier sur le site du quartier Point -E à Dakar avec deux amphis de cent places programmées, d'une dizaine de salles de cours pouvant contenir quarante à quarante-cinq chacune. En plus d'un laboratoire équipé, deux salles de travaux pratiques, une bibliothèque, une salle de professeurs, des bureaux équipés un espace étudiant intégrant un restaurant, une infirmerie et des services de reprographie y seront aménagés. Néanmoins, le renforcement des équipements de laboratoire (hotte d'aspiration, extincteurs accessibles en bon état, une bonne séparation des compartiments, matériel pour le TP de virologie) est nécessaire pour mener à bien les TP de bactériologie et de virologie.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

Parmi les points forts du programme de la LAB de l'ISS-FOP, on peut citer :

- Un programme pertinent qui permet de former des produits de qualité qui s'insèrent dans le milieu socioprofessionnel aisément ;
- Une maquette qui respecte le système LMD ;
- Des infrastructures adéquates et bien entretenues : salles de cours, TP, de réunions ;
- Un projet de construction ambitieux qui permettra de mieux répondre à la demande croissante et aux normes académiques de plus en plus exigeantes ;
- Une fidélisation des enseignants assurant la pérennité de l'institution ;
- Des EC pertinents eu égard aux objectifs d'apprentissage et des compétences visées par la formation et indispensables dans l'exercice professionnel ;
- Des évaluations des enseignements régulières ;
- Un bon encadrement des étudiants par des placements en position de stage dans les structures de santé adéquates ;

- L'octroi de contrat à durée indéterminé (CDI) à de nombreux PATS.

6. Points faibles du programme

Malgré ses atouts, le programme de formation présente des points faibles qu'il faudra améliorer :

- faible pourcentage d'enseignants permanents ;
- une coordination des TP à améliorer.

7. Appréciations générales du programme

Le programme de formation de la licence en Biologie Option : Analyses biologiques, se déroule bien depuis 2013-2014 avec un accroissement régulier des effectifs. Les étudiants acquièrent les compétences qui leur permettent de s'insérer dans le monde professionnel. La grande participation des professionnels dans le programme est certes un atout mais l'Institut devrait progressivement construire un corps enseignant permanent.

8. Recommandations à l'ISS-FOP

- Réviser la maquette pour améliorer son contenu;
- Recruter des enseignants permanents ;
- Achever les infrastructures en cours de construction.

9. Proposition d'avis :

Accréditation recommandée